

A l'attention de M. Henri KALTEMBACHER  
Directeur adjoint  
BEA-RI  
CGEDD  
Tour Séquoia  
1 place Carpeaux  
92055 LA DÉFENSE CEDEX

Pamiers, le 10 octobre 2022

Aubert & Duval  
Site de PAMIERES  
75, boulevard de la Libération  
09102 Pamiers Cedex

Dossier suivi par : Jérôme MATHIE  
Tel : 06 33 92 75 26  
Mail : jerome.mathie@eramet.com

Référence : ENV.LE.2022.07

Lettre recommandée avec accusé de réception

**Objet** : Prise en compte des recommandations de sécurité formulées dans le rapport d'enquête sur l'incendie au sein du site Aubert & Duval de Pamiers le 10 septembre 2021.

Monsieur KALTEMBACHER,

Suite à l'incendie survenu sur notre site de Pamiers le 10 septembre 2021 au sein de l'atelier ACS, le Bureau d'enquêtes et d'analyses sur les risques industriels (BEA-RI) a mené une enquête technique. Le rapport de cette enquête (N° MTE-BEAR1-2022-007), publié le 22 août 2022, contient des recommandations de sécurité à destination de l'exploitant. Nous souhaitons, par la présente, vous informer des suites que nous donnons à ces recommandations.

Vos recommandations sont les suivantes :

1. **Révision de l'étude des dangers** : *Mettre à jour l'étude des dangers sur le calcul des volumes d'eau nécessaires à éteindre un incendie et la mise à disposition d'un volume de rétention correspondant.*
2. **Modification de la conception de la chauffe des bains** : *Modifier le système de mise en chauffe des bains en intégrant une redondance des capteurs de niveau de cuve, si possible avec des technologies de mesures différentes, et l'intégration des sécurités et de la marche/arrêt directement dans la commande de puissance des cannes chauffantes.*
3. **Asservissement de la coupure de l'aspiration** : *Asservir à la détection d'un incendie l'arrêt de l'aspiration au-dessus des bains.*
4. **Modification de la procédure de vidange des bains** : *Faire évoluer la procédure de vidange des bains en prévoyant l'arrêt de la chauffe du bain à vidanger au moins 15 minutes avant les opérations de vidange et de ne relancer la chauffe qu'après contrôle visuel du niveau de la cuve.*

Nous prévoyons de prendre en considération toutes ces recommandations de la manière suivante :

- *Recommandation N° 1* : Le calcul des volumes d'eau nécessaires à éteindre un incendie et du besoin en confinement des eaux a été actualisé à l'aide des guides pratiques CNPP/APSAD D9 et D9A, version 2020. La mise à jour en cours de l'étude des dangers intégrera ces éléments qui seront également partagés avec le SDIS.

Le projet en cours sur notre réseau d'eau industrielle intègre la mise en place des volumes de rétention correspondants à ce calcul.

- *Recommandations N° 2 / 3 / 4* : Ces trois recommandations concernent l'atelier ACS. Celui-ci ne sera pas reconstruit en lieu et place de l'atelier incendié. Le projet de reconstruction d'un nouvel atelier ACS en dehors du site de Pamiers intègre la totalité des recommandations du BEA-RI, en particulier :

- Le chauffage des bains ne sera pas réalisé avec des cannes chauffantes mais avec une technologie de type échangeur à eau. Cette technologie garantissant de ne pas risquer d'atteindre les températures d'inflammation des polymères présents, y compris en cas de marche à sec, ce qui rendra superflu de prévoir une procédure imposant l'arrêt de la chauffe au moins 15 minutes avant les opérations de vidange.
- Les capteurs de niveau des cuves seront redondants et de technologies différentes (par exemple flotteurs et ultrasons).
- Le cas échéant, les sécurités et les marche/arrêt seront intégrées dans les commandes de puissance.
- La coupure des dispositifs d'aspiration sera asservie à la détection incendie et à l'élévation de température des vapeurs aspirées.

De plus, ce projet de reconstruction fait l'objet d'échanges réguliers avec le SDIS et la DREAL afin de s'assurer de la prise en compte de l'ensemble des recommandations pouvant être formulées par ces services.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur KALTEMBACHER, mes plus respectueuses salutations.

Bruno VAN-STRAATEN  
Directeur du site